



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 08 Décembre 2025 – 20h00
LISTE DES DELIBERATIONS

N°08122025/01 : Finances locales. Décisions budgétaires (7.1). Tarifs des différents services communaux pour l'année 2026 (applicables à compter du 01/01/2026)

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/02 : Finances locales. Décisions budgétaires (7.1). Décision modificative N°6 – budget principal

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/03 : Institutions et vie politique. Intercommunalité (5.7). Convention territoriale globale (CTG) 2026-2030 entre la caisse d'allocations familiales (CAF) et les collectivités de Crévic, Dombasle sur Meurthe, Rosières aux Salines, St Nicolas de Port, Sommerviller, Varangéville et Ville en Vermois

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/04 : Urbanisme. Documents d'urbanisme (2.1). Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme n°1. Modalités de mise à disposition du public

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/05 : Urbanisme. Documents d'urbanisme (2.1). Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU N°3 – modalités de concertation du public

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/6 : Domaines de compétences par thème. Voirie (8.3). Recensement de la voirie communale

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/7 : Urbanisme. Documents d'urbanisme (2.1). Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans le secteur Bas-Fontaine. Demande d'autorisation de défrichement des parcelles ZD25, ZD31 et ZD32

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/08 : Fonction publique. Régime indemnitaire (4.5). Modification du régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au 1^{er} janvier 2026

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/09 : Fonction publique. Personnels titulaire et stagiaires (4.1). Instauration d'une participation au financement de la protection sociale complémentaire (PSC) Santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1^{er} janvier 2026

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/10 : Fonction publique. Personnels titulaire et stagiaires (4.1). Protection Sociale Complémentaire – Risque Prévoyance

Adoptée à l'unanimité

N°08122025/11 : Fonction publique. Personnels titulaires et stagiaires de la FPT (4.1). Création d'un poste d'emploi permanent d'auxiliaire de puériculture de Classe supérieure à temps complet

Adoptée à l'unanimité